

Document Guide

Forêt, espaces naturels, eau



Enjeu 1 : Forêt, produits bois, séquestration carbone

- Préservation, gestion et restauration du puits forestier
- Gestion du foncier et artificialisation des sols
- Gestion des produits bois



Enjeu 2 : Espaces Naturels

- Préserver les continuités écologiques
- Protéger et restaurer des habitats naturels
- Gestion des flux de visiteurs et des usages de loisirs



Enjeu 3 : L'eau

- Utilisation/usage de l'eau
- Protection des zones de captage d'eau
- Désimperméabilisations des sols

ENJEU 1 et 2 :

Forêt, produits bois, séquestration carbone

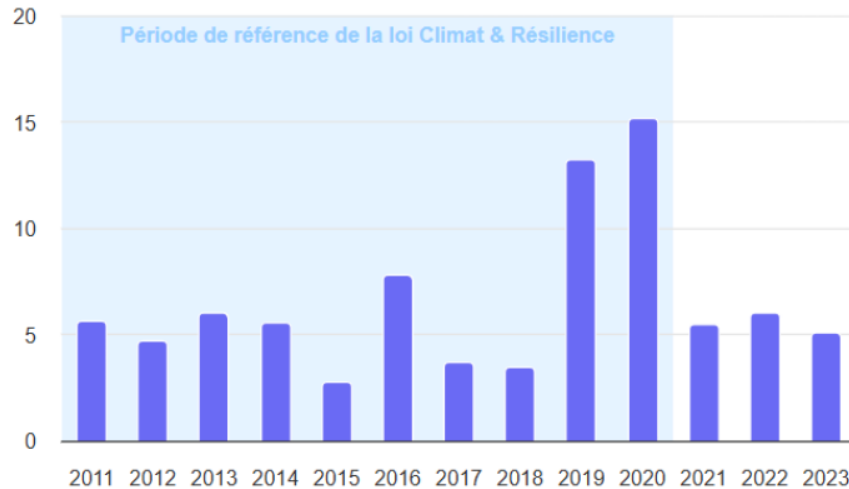


La consommation d'espaces naturels, agricoles et forestier sur le territoire



Consommation annuelle d'espaces NAF de CC de la Matheysine entre 2011 et 2023 (ha)

La période de référence de la loi Climat & Résilience est mise en évidence par la bande bleue.



La loi Climat et Résilience impose de **réduire nationalement de 50% la consommation d'espaces NAF entre 2021-2031**, par rapport à la décennie 2011-2021 (période de référence).

- Sur le territoire, **67,8 ha** ont été consommés entre **2011 et 2020** selon les données du Portail National de l'artificialisation.
- Entre **2018 et 2021**, l'artificialisation nette est de **9,81 ha** (principalement les communes à l'Ouest du territoire, et notamment autour de la commune de La Mure), **majoritairement pour du résidentiel (habitat) et des infrastructures routières.**
- Sur la période **2011-2023**, le territoire a perdu **206 habitants**, soit une évolution de **-1,07%**. Sur cette même période, **84,40 ha d'espaces naturels, forestiers et agricoles (NAF) ont été consommés**, soit **0,12%** du territoire.
- La population est en hausse depuis 2020 (post-Covid). **L'accueil de nouveaux habitants est susceptible d'affecter la dynamique d'artificialisation du territoire et de consommation des espaces NAF (constructions neuves, besoins en nouvelles infrastructures routières, etc.).**

ENJEU 1 : Forêt, produits bois, séquestration carbone



De multiples objectifs liés à la forêt et aux produits bois



Bio-énergies

- Bois-énergie (dont ligno-cellulosique, connexes et déchets)
- Pyro-gaseification + Fisher Tropsch

Traité dans la partie sur les énergies renouvelables



Puits carbone

- Croissance de la biomasse aérienne
- Défrichement
- Variation du carbone des sols



Bio-matériaux

- Bois matériau
- Papier, carton
- Décarbonation de l'économie



Services socio-écosystémiques

- Paysage
- Sols vivants
- Erosion, qualité de l'eau, cycle de l'eau
- Ombrage, brise vents
- Habitat, biodiversité
- Accès à la nature
- Gestion des risques



Export

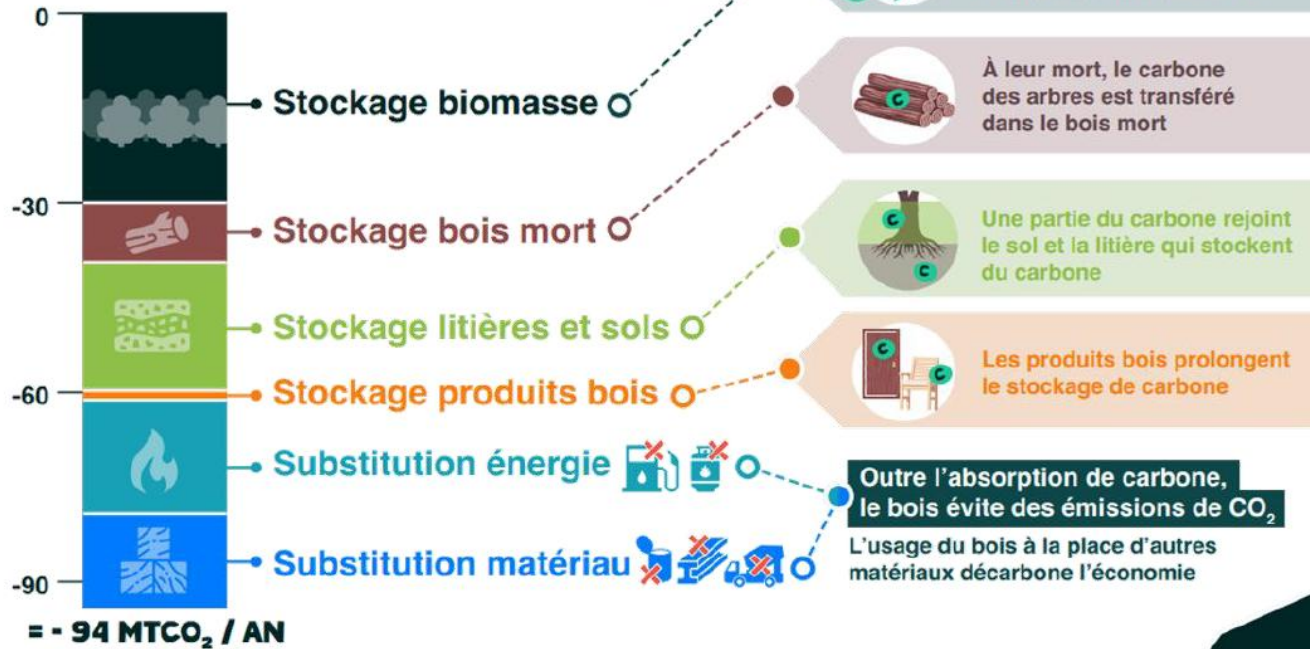
- Bois d'Œuvre
- Bois Energie
- Papier/Cartons
- Mais une balance commerciale très déficitaire

ENJEU 1 : Forêt, produits bois, séquestration carbone



Depuis des années, la forêt et le bois absorbent et évitent des émissions de CO₂ en France

Bilan carbone de la forêt et du bois, en MtCO₂ / an sur la période 2015-2019 :



Le bois est un matériau NATUREL ET RENOUVELABLE

Chaque année, les activités liées à la forêt et au bois absorbent plus de carbone qu'elles n'en émettent, ce qui est bon pour le climat. Elles contribuent à réduire la teneur en CO₂ de l'atmosphère, le bilan carbone est donc affiché en négatif.

Source : Rapport d'étude IGN FCBA, Projections des disponibilités en bois et des stocks et flux de carbone du secteur forestier français, 2024

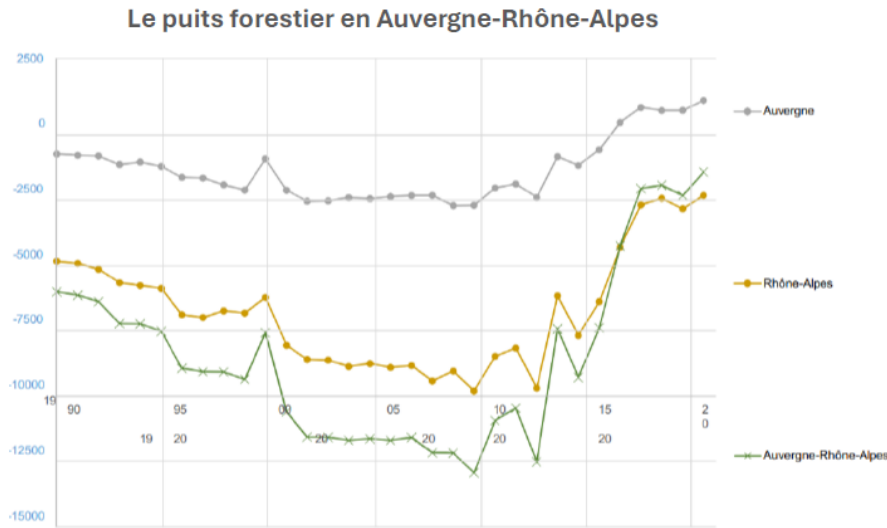
ENJEU 1 : Forêt, produits bois, séquestration carbone



Mais les forêts sont aujourd’hui sous pression, et absorbent moins de CO₂



Sources : ALDO, 2018, traitement Efficacity, Rapport d'étude IGN FCBA, Projections des disponibilités en bois et des stocks et flux de carbone du secteur forestier français, 2024



Evolution du puits forestier par région.

- L’Auvergne émettrice depuis 2017-2018.
- **Un puits qui diminue depuis 2015.**
- L’augmentation du dépérissement impacte directement le puits forestier.

Les espaces forestiers (qui occupent 37% de la surface totale du territoire) sont le premier réservoir de carbone du territoire (75% du stock), et la biomasse forestière est à l’origine de la majorité du flux séquestrant.

Point d’attention : avec le changement climatique, la capacité d’absorption de carbone du territoire se réduit, notamment du fait des pressions qui pèsent sur les forêts (stress hydrique et thermique, incendies, maladies, ravageurs, ...).

En France, en 2021, par rapport à la période 2005-2013, la croissance des arbres a diminué de 4% et leur mortalité a augmenté de 77%. Entre la période 2010-2015 et la période 2015-2019, la capacité d’absorption de CO₂ de la forêt française a été divisée par deux.

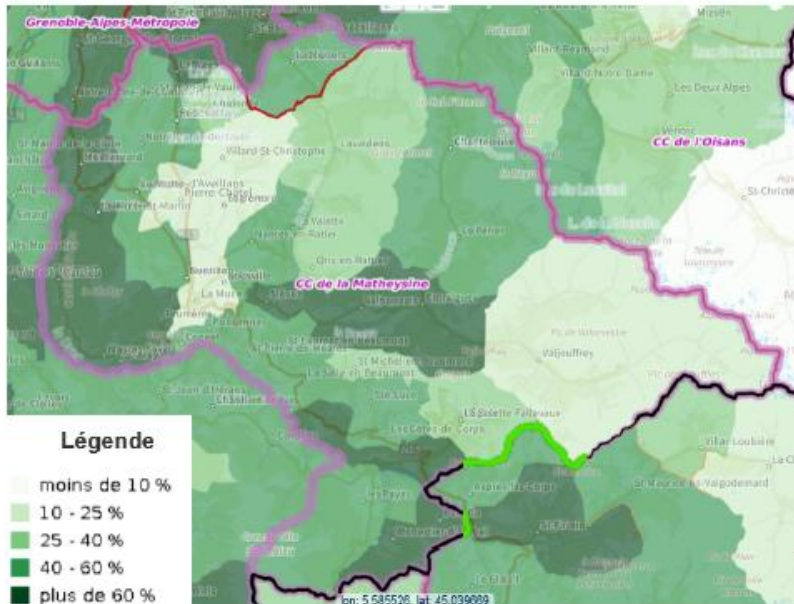
- > La superposition de plusieurs facteurs (manque de gestion en forêt privée, déficit de régénération, risque incendie avéré, affaiblissement des peuplements) affecte la forêt du territoire.
- > Il est essentiel de favoriser des itinéraires sylvicoles favorisant le stockage carbone, de diversifier les essences et d’adapter les forêts au changement climatique. Le développement de pratiques agroforestières (vergers pâturés, haies, sylvopastoralisme...) contribue également à ces objectifs, (voir partie dédiée).

ENJEU 1 : Forêt, produits bois, séquestration carbone



La filière bois-énergie : gisement

Gisement brut (GWh/an)	113
Gisement net (GWh/an)	À définir



Taux de boisement par commune

Sources : ORCAE 2025, portail cartographique des énergies renouvelables, ONF, Schéma Régional Biomasse AURA 2018-2023

- Le bois énergie pourrait être utilisé pour substituer les 113 GWh de besoins de chauffage et d'Eau Chaude Sanitaire (ECS) dans le résidentiel, le tertiaire et l'industrie. En considérant des taux de substitution adaptés aux réalités techniques et économiques de la filière dans les bâtiments, le gisement net serait cependant inférieur.
- Ces besoins pourraient être satisfaits par du bois local ou importé. En Auvergne-Rhône-Alpes, la ressource est abondante et globalement sous-exploitée, avec cependant une vigilance sur la hiérarchie des usages (bois d'œuvre puis d'industrie puis énergie) et la gestion durable. Les documents de planification régionaux prévoient une augmentation de la production de bois-énergie ainsi que du nombre de chaufferies.
- Au niveau local, le territoire de la Matheysine est assez fortement boisé. Les parcelles privées, sont majoritaires (65% en surface), mais la forêt publique est actuellement sous-exploitée et pourrait produire 1500 tonnes de bois supplémentaire (5,5 GWh) dans les conditions actuelles. Un investissement économique dans les filières d'exploitation pourrait permettre d'accéder à un gisement supplémentaire important.
- L'augmentation de la demande et notamment des chaufferies collectives publiques permettrait d'avoir un effet vertueux sur toute la filière forêt : amélioration des routes et pistes de desserte, renouvellement des plantations avec des essences adaptées au changement climatique, etc.

ENJEU 1 : Forêt, produits bois, séquestration carbone



Préservation, gestion et restauration du puits forestier



Gestion du foncier et artificialisation des sols



Gestion des produits bois

Description du levier	Adaptation et restauration des forêts pour maintenir la capacité des puits forestiers	Réduction de l'artificialisation des sols	Valorisation des récoltes bois en sciages, panneaux et isolants et prolongation de la durée de vie pour séquestrer le carbone.
Cible à 2030 Matheysine (Stratégie Nationale Bas Carbone 3)	-	Objectif national : Réduction par 2 de l'artificialisation nette des sols	Réorienter la récolte vers les filières bois d'œuvre
Tendance récente Matheysine	<p>Un puits important sur le territoire, mais à préserver ! Diminution du stockage de carbone liée au ralentissement de la croissance et à la mortalité forestière. Echelle régionale : un puits forestier qui diminue depuis 2015.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une grande partie du territoire est difficile d'accès (relief) • Manque d'infos sur le sol forestier (stockage carbone) • Le manque de gestion en forêt privée, le déficit de régénération, le risque incendie avéré, et l'affaiblissement des peuplements affectent la forêt du territoire. 	<p>Sur la période 2011-2023 : 84,40 ha d'espaces naturels, forestiers et agricoles ont été consommés, soit 0,12% du territoire. Pour habitat et infrastructures routières.</p>	<p>Forêt locale peu exploitée, malgré une qualité reconnue des bois locaux pour la construction.</p>
Actions en cours En Matheysine	<ul style="list-style-type: none"> • Le risque incendie– renouvellement du PDPFCI en 2026 en Isère • Action gestionnaires (ONF) pour la prise en compte du Changement Climatique : renouvellement peuplements, plantations, espèces plus adaptées« • 1 arbre, 1 habitant » = subvention portée par le département • Mission du parc des Ecrins : préserver la forêt : travail méthodes et exploitations • Stratégie forestière du Massif Sud Isère 	<p>Réflexion pour porter la compétence urbanisme à l'échelle de l'EPCI. + Stratégie foncière.</p>	<p>Stratégie forestière du Massif Sud Isère</p> <p>La CC de la Matheysine porte avec la CC de l'Oisans et la CC du Trièves, la Stratégie forestière du Massif Sud Isère avec l'accompagnement du CNPF et de la Chambre d'agriculture. Cette stratégie est en place depuis 2016.</p>

ENJEU 1 : Forêt, produits bois, séquestration carbone



Préservation, gestion et restauration du puits forestier



Gestion du foncier et artificialisation des sols

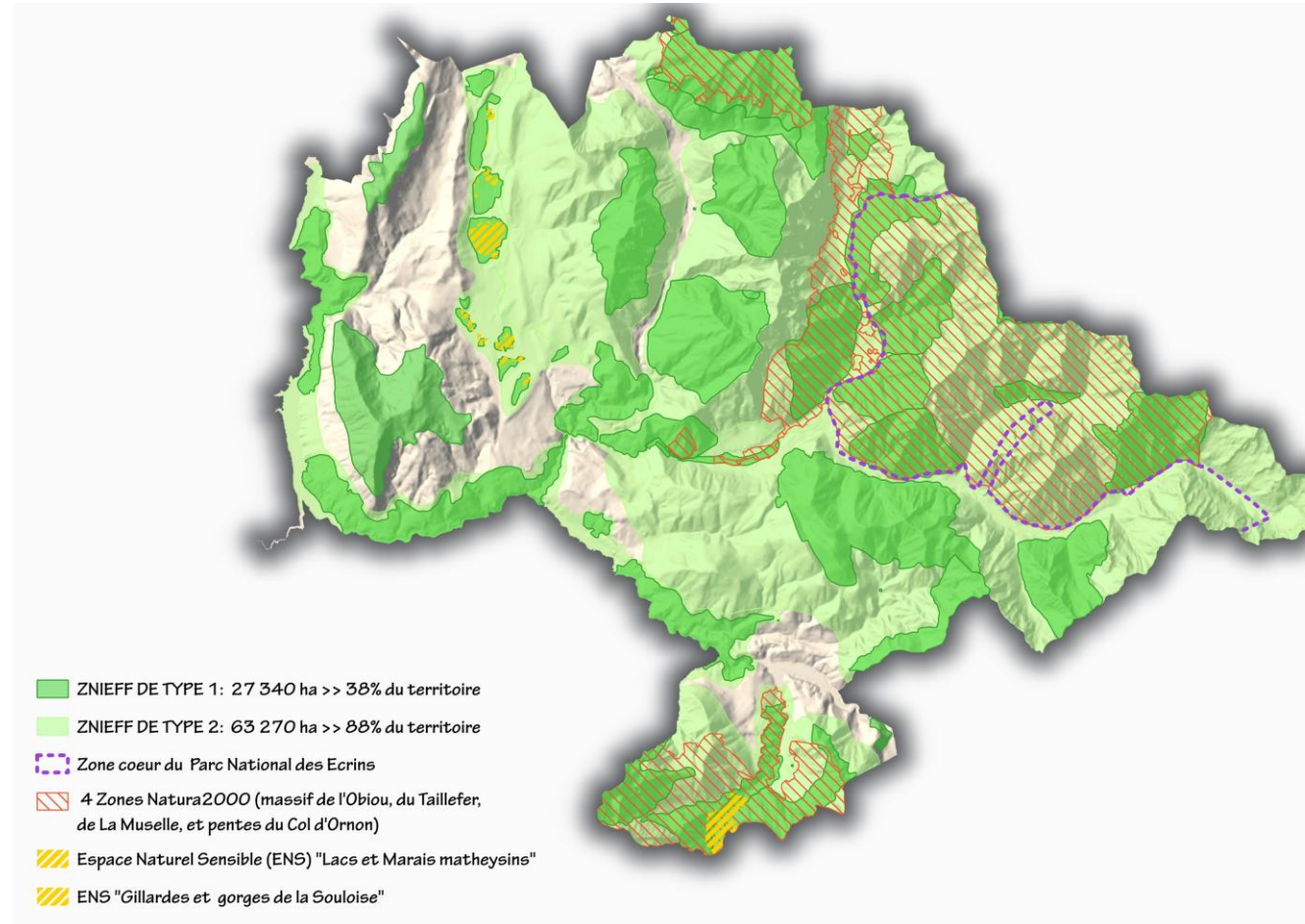


Gestion des produits bois

Description du levier	Adaptation et restauration des forêts pour maintenir la capacité des puits forestiers	Réduction de l'artificialisation des sols	Valorisation des récoltes bois en sciages, panneaux et isolants et prolongation de la durée de vie pour séquestrer le carbone.
Leviers Collectivités	Financement du renouvellement des forêts communales. Prévention départs de feu. Sensibilisation à la gestion durable auprès des propriétaires. Usage du droit de préemption pour les parcelles en vente.	Régulation des constructions de surfaces bâties via un PLUi-H. Maintien de la vocation agricole du foncier. Mise en place d'un observatoire de l'habitat et du foncier. Lutter contre la vacance des logements. mettre à jour administrativement le foncier forestier	Soutien à la filière bois d'œuvre et d'industrie. Usage de matériaux biosourcés locaux dans les bâtiments publics. Contractualisation pour la fourniture de bois. Animation de la filière pour développer l'usage des biosourcés sur le territoire. Accompagnement, communication, aide à la construction bois Valoriser les artisans (annuaire, manifestations ex. festival les Forestivités) Sensibiliser la population à la gestion forestière
Leviers Entreprises / filières	Développement des entreprises de travaux forestiers. Production de plants forestiers. Cofinancement du renouvellement forestier.	-	Développer un outil industriel permettant de transformer localement les grumes. Développement du recyclage et réutilisation du bois fin de vie en complément des options de valorisation énergétique. Mise en valeur des arbres têtards (valorisation des haies dans la filière bois-énergie) Dynamiser la filière locale dont la filière bois-bûches

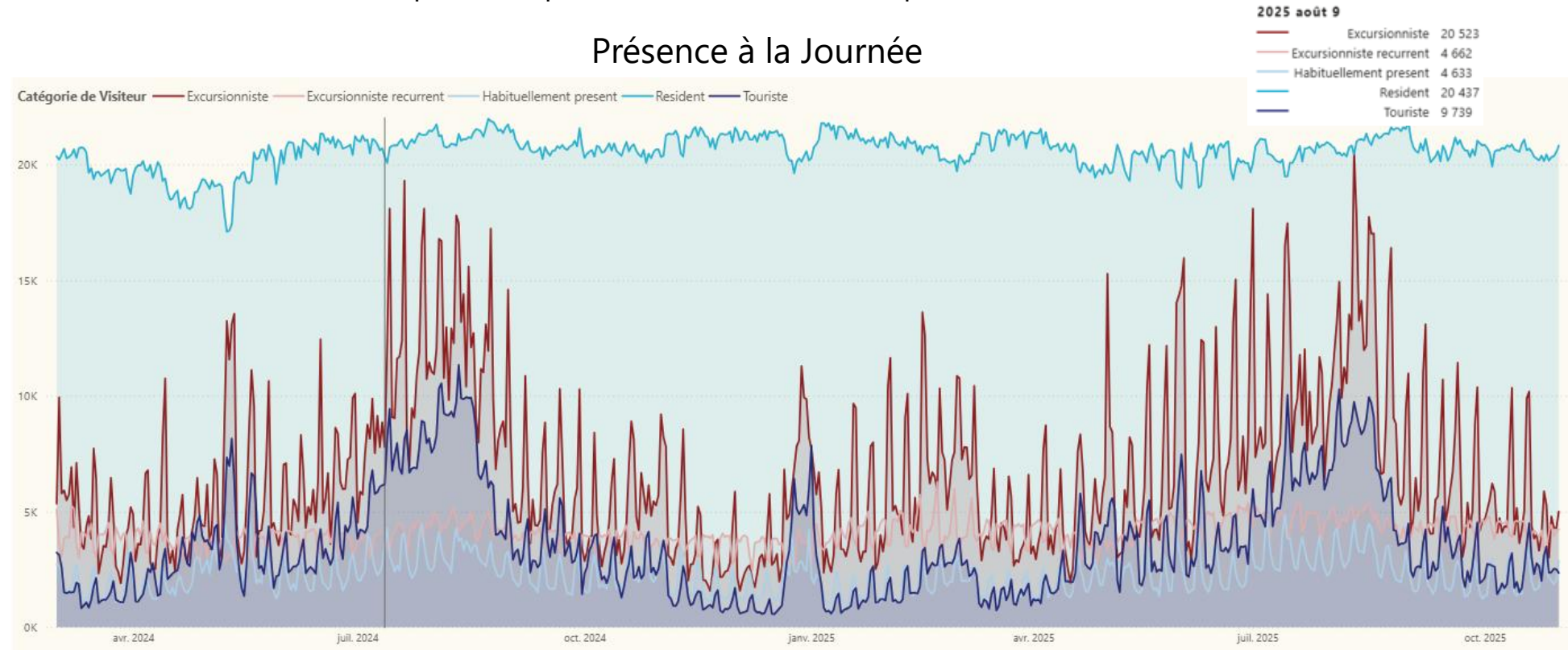
ENJEU 2 : Espaces naturels

Carte des zonages environnementaux sur la Communauté de Communes de la Matheysine



ENJEU 2 : Espaces naturels

Flux de visiteurs 2025 estimés par la téléphonie mobile : zone de captation C.C. MATHEYSINE



L'analyse à l'échelle du territoire permet de **mesurer la pression des excursionnistes** et de mettre en avant des pics de fréquentation très fortement induit par la fréquentation à la journée.

Le 9 août 2025, **les flux excursionnistes (20 500 p.) sont équivalents au nombre de résidents du territoire**, dans le même temps, le nombre de touristes est inférieur de plus de la moitié (9 300 p.).

ENJEU 2 : Espaces naturels



Préserver les continuités écologiques



Protéger et restaurer des habitats naturels



Gérer les flux de visiteurs et des usages de loisirs

Description du levier	Rétablir et protéger les continuités écologiques	Participer à la constitution d'un réseau cohérent et bien géré d'aires protégées	Gérer les flux de visiteurs dans un contexte de développement des pratiques de loisirs de plein air et de recherche de sites fraîcheur
Tendance récente Matheysine	<p>Les cours d'eau de montagne ont été modifiés, impactant la biodiversité.</p> <p>Pas d'information sur l'éclairage public (extinction nocturne, etc.)</p>	<p>Une partie du territoire dans le Parc National des Ecrins</p> <p>46 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I, 6 ZNIEFF de type II.</p> <p>1 zones Natura 2000 relevant de la Directive Européenne Oiseau.</p> <p>4 zones Natura 2000 relevant de la Directive Européenne Habitats.</p> <p>Des Espace Naturel Sensible (ENS) : Sources des Gillardes et Lacs et Marais de Matheysine</p>	<p>Pression croissante sur les espaces naturels des flux de visiteurs avec beaucoup d'excursionnistes des agglomérations de proximité.</p> <p>Pics de fréquentation de plus en plus intenses et fréquents en lien avec le réchauffement climatique et la recherche de fraîcheur</p>
Actions en cours En Matheysine	<p>Travaux de restauration écologique de la Bonne à Valbonnais</p> <p>La Bonne Amont labellisée « Rivière en bon état »</p> <p>Contrat Eau et Climat de l'Agence de l'Eau (SYMBHI) / Contrat de rivières Drac Isérois</p> <p>Prise de compétence Urbanisme (élaboration PLUiH)</p>	<p>Plans de gestion des espaces naturels sensibles</p> <p>Arrêté de protection Poursollet / Taillefer en cours d'étude</p>	<p>Quantification des flux</p> <p>Réflexion gestion des flux route du Poursollet</p>

ENJEU 2 : Espaces naturels



Préserver les continuités écologiques



Protéger et restaurer des habitats naturels



Gérer les flux de visiteurs et des usages de loisirs

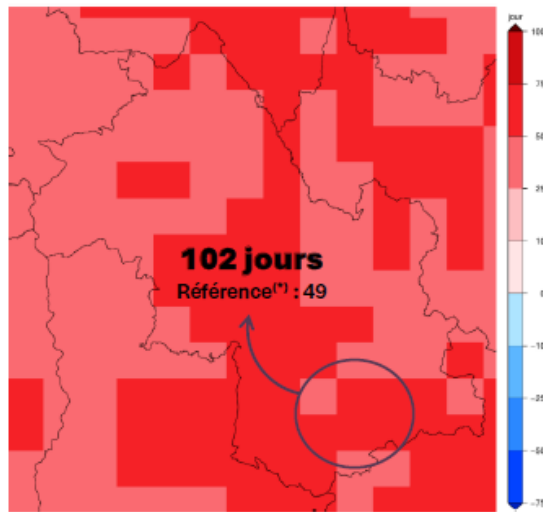
Description du levier	Rétablir et protéger les continuités écologiques	Participer à la constitution d'un réseau cohérent et bien géré d'aires protégées	Gérer les flux de visiteurs dans un contexte de développement des pratiques de loisirs de plein air et de recherche de sites fraîcheur
<p>Cible à 2030 Matheysine</p> <p>(Stratégie Nationale Bas Carbone)</p>	<p>Objectifs nationaux :</p> <p>Identification des points noirs prioritaires une résorption de l'ensemble d'ici 2030.</p> <p>Restauration de la continuité écologique des cours d'eau.</p> <p>Diminution de 50% de la pollution lumineuse d'ici 2030.</p>	<p>Le réseau des aires protégées (SNB et Stratégie nationale des aires protégées) doit couvrir au moins 30% de couverture du territoire national et de nos espaces maritimes.</p> <p>10% de l'ensemble du territoire national doit être mis sous protection forte</p>	<p>Spécificité territoriale</p>
<p>Pistes d'actions Collectivités</p>	<p>Identification des continuités écologiques et des points noirs (inventaire, analyse de données...)</p> <p>Intégration des enjeux dans les documents d'urbanisme et leurs règlements</p> <p>Plans de restauration des continuités et de résorption des points noirs</p>	<p>Identification des enjeux (données, analyses...)</p> <p>Définition d'une stratégie territoriale d'aires protégées</p> <p>Classement puis gestion d'aires protégées sous la compétence des collectivités (RNR, PNR...)</p> <p>Accompagnement de l'action de l'Etat : Stratégie des Aires Protégées</p> <p>Mise en œuvre ou accompagnement d'opérations et de travaux de restauration, Zonage Plan d'Urbanisme</p>	<p>Régulation des flux touristiques et de loisirs dans les espaces naturels / dans les aires protégées.</p>
<p>Pistes d'actions Filières / entreprises</p>	<p>Mise en place de la séquence Eviter Réduire Compenser, notamment sur les continuités écologiques, dans le cadre de projets</p> <p>Travaux de résorption des points noirs causés par leurs infrastructures existantes</p> <p>Recherche et développement sur des solutions de résorption</p>	<p>Pratiques en accord avec les enjeux de biodiversité dans les aires protégées</p>	<p>Recherche et développement sur des techniques et du matériel nécessaires à la restauration</p> <p>Développement d'une offre de restauration à la hauteur des enjeux</p>

ENJEU 3 : L'eau



 **Projection en 2100 : la sécheresse**

Nb de jours avec un sol sec (année)
TRACC 2100 VS 1976-2005
 (Médiane de l'ensemble)



102 jours avec sol sec
 + 53 jours par rapport à la référence.
 Plus de 4 mois de sols secs.

A l'horizon 2100 / référence 1976-2005 :

Malgré une certaine stabilité des cumuls de précipitations annuels, **nette baisse de la quantité d'eau « utile »** (hausse des températures et donc de l'évaporation et augmentation des périodes de temps secs en été).

Nombre de jours avec des sols secs doublé en Matheysine, en plaine comme en montagne.

Sécheresses fréquentes en été et en automne.

Impacts :

- **Activité pastorale**, primordiale pour le secteur agricole, **contrainte dans ses pratiques** (redescente anticipée ou baisse de chargement des alpages).
- **Tensions sur les usages en eau**, priorisation de l'accès à l'eau potable au détriment d'autres secteurs d'activités.
- **Retrait gonflement des argiles** favorisés par l'alternance de périodes sèches et humides (dommages aux bâtis).

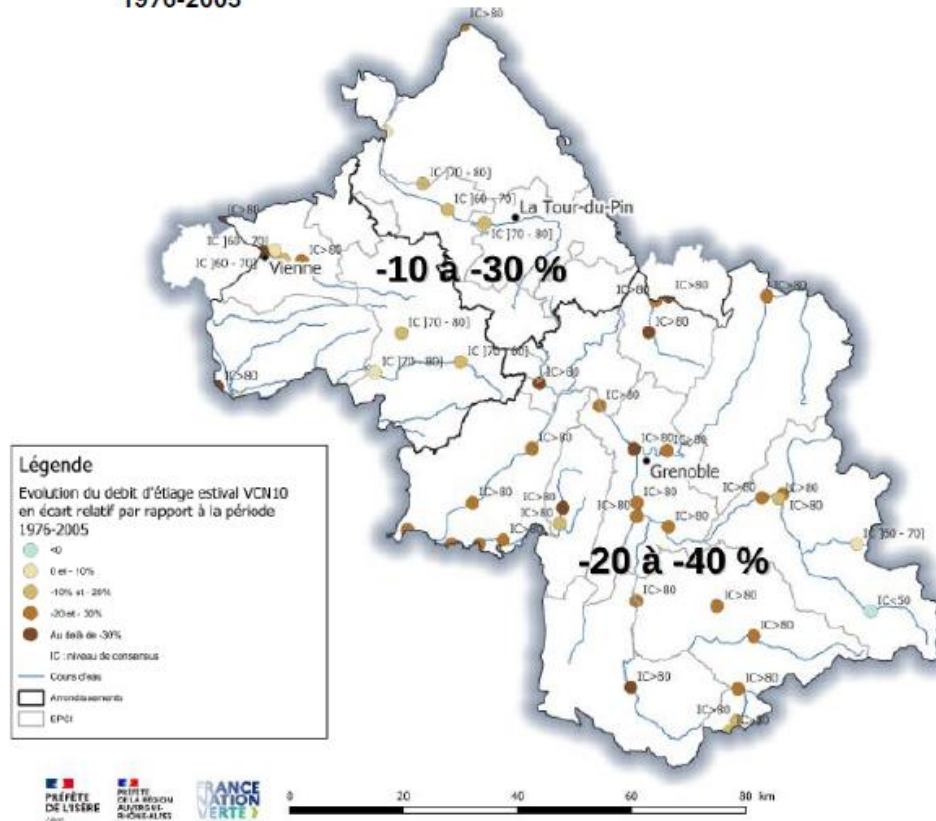
(*) Référence = valeur enregistrée pour la période de référence : 1976-2005

ENJEU 3 : L'eau



Projections en 2050 : l'hydrologie

Evolution du débit d'étiage par rapport à la période de référence 1976-2005



A horizon 2050 / référence 1976-2005 :

- Baisse des débits en automne, sensible en été.
- Hausse des débits hivernaux, très faible hausse au printemps.
- Bascule des bassins pluvio-nivaux de moyenne montagne en régime pluviaux.
- Décalage de la période d'étiage de la Romanche de février vers la fin de l'été.
- Pour les bassins de haute altitude, étiages hivernaux moins sévères mais débits estivaux en nette réduction (lié au retrait glaciaire).
- Périodes d'étiages plus longues et plus sévères.

Impacts :

- Tensions sur les usages de l'eau en été.
- Difficultés pour la production agricole.
- Menace sur la biodiversité dans les lacs et rivières, notamment pollution plus « facile » lorsque les débits d'eau baissent.

ENJEU 3 : L'eau



Focus : la ressource en eau

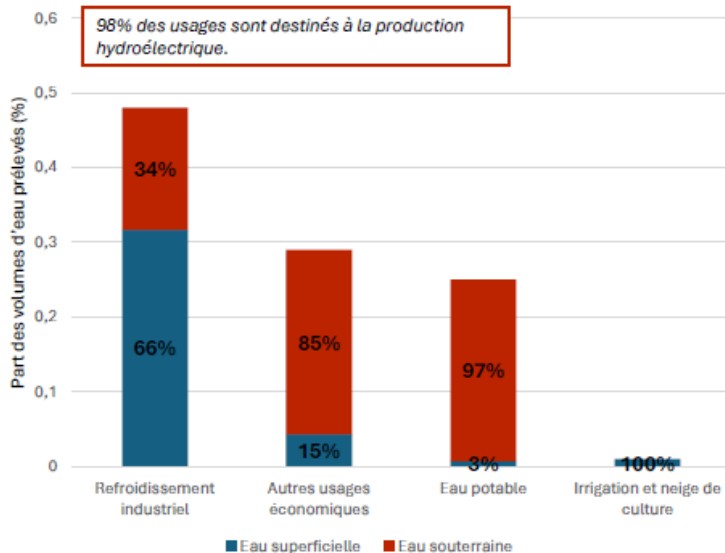


Source : Agence de l'Eau Rhône Alpes Méditerranée Corse, 2014, SAGE Drac Romanche

Définition :

La disponibilité à long terme d'une eau de bonne qualité pour répondre à l'ensemble des besoins du territoire (alimentation en eau potable, agriculture, industrie, soutien d'étiage des cours d'eau...) peut représenter un enjeu d'adaptation majeur.

Part et origine des eaux prélevées par usages dans les bassins versants du Drac et de la Romanche (hors hydroélectricité)



Source : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse 2014

Exposition passée :

Eaux de surface

- *Disponibilité*
Premières tensions sur la ressource en eau, notamment pour les activités agricoles.
- *Qualité*
Présence de métaux et pesticides dans les eaux de la Jonche, du Drac et de la Romanche : des actions mises en place en 2007 dans le cadre du SAGE ont amélioré la qualité des cours d'eau.
Phénomènes d'eutrophisation sur les lacs de retenues du Sautet et de Monteynard-Avignonet.
- *Traitement des eaux*
Gestion des eaux usées ou pluviales et distribution d'eau potable par des syndicats locaux ou directement par les communes.
Pollution des eaux pluviales par les émissions du territoire : travail de mise en séparatif des eaux usées et pluviales.
Exposition des ressources en eau à des pollutions aux nitrates (agriculture) et à l'arsenic ou aux sulfates (héritage industriel et minier).

Eaux souterraines

Qualité des masses d'eau souterraines de la Matheysine jugée bonne par la Commission Locale de l'Eau du Drac et de la Romanche tant sur le plan de la qualité chimique des ressources que sur la quantité d'eau disponible dans la nappe.



Risque pour la population



Risque matériel/économique

ENJEU 3 : L'eau



Focus : la ressource en eau  

Source : Agence de l'Eau Rhône Alpes Méditerranée Corse, 2014, SAGE Drac Romanche

Exposition future :

Les changements climatiques attendus sur le territoire s'inscrivent dans une tendance à l'accroissement des tensions liées à la ressource en eau :

- Diminution de la ressource en eau annuelle liée à l'évapotranspiration
- Diminution des précipitations en été
- Fonte des glaciers (diminution de 90% des glaciers moyens¹ d'ici 2070 suivant un scénario d'augmentation des températures de 3 à 4°C d'ici 2100)
- Baisse du stock d'eau sous forme de neige (-60% à -70% en moyenne montagne)

L'eau potable étant un usage prioritaire, il est essentiel que les prélèvements destinés à d'autres usages ne conduisent pas à un déficit de cette ressource :

- Les prélèvements effectués pour les autres usages sur le réseau d'eau potable seront à réévaluer.
- Des mesures visant à économiser l'eau devront être mises en place.
- La création de retenues (collinaires ou d'altitudes) est à envisager.

Le risque de pollution bactériologique doit faire l'objet d'une attention particulière puisque l'étalement urbain (même, s'il est faible) complexifie la gestion des réseaux d'assainissement.

Exposition passée	Exposition future	Niveau de sensibilité
Faible	Moyenne	Moyenne



¹ glacier dont la superficie est comprise entre 0,5 km² et 3 km² (soit 27km² en Romanche)

ENJEU 3 : L'eau

RESSOURCE EN EAU
ET CHANGEMENT CLIMATIQUE EN ISÈRE
ETUDE PROSPECTIVE



Une tendance à la diminution des débits d'étiage

La médiane des projections estime une **baisse de**

-28% du débit.

Globalement, les modèles convergent vers une baisse (les résultats varient entre -47% et -9%).

Ces 20 dernières années, les débits des basses eaux ont connu une baisse modérée, variable selon les cours d'eau.

Evolution en % du débit d'étiage de référence à horizon moyen terme (2041-2071) comparé à la période de référence



Une augmentation des débits de crue décennale

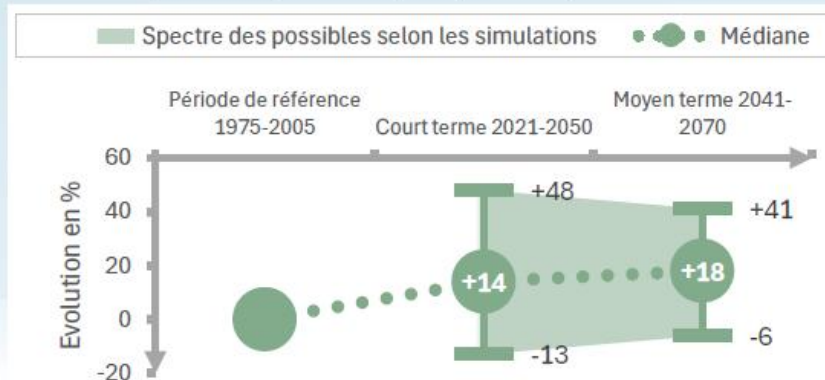
La médiane des projections estime une **hausse de**

+18% du débit.

Globalement, les modèles convergent vers une hausse, dont l'amplitude est marquée d'une forte incertitude (les résultats varient entre +41% et -6%).

Au cours des 20 dernières années, les débits des hautes eaux ont baissé, hormis pour la Roizonne.

Evolution en % des débits journaliers maximums (période de retour 10 ans) à horizon moyen terme (2041-2071) comparé à la période de référence



ENJEU 3 : L'eau

isère
LE DÉPARTEMENT
agences
de l'eau
ET CHANGEMENT CLIMATIQUE EN ISÈRE
ETUDE PROSPECTIVE
RESSOURCE EN EAU

QUANTITÉ D'EAU

1. Partage de la ressource

Caractériser les ressources en eau et les besoins, actuels et futurs, en vue d'anticiper le partage de l'eau sur les bassins de la Gresse, de l'Ebron et sur le secteur du Beaumont

2. Sécurisant de l'existant

Sécuriser l'usage eau potable existant face au changement climatique notamment dans les secteurs de haute montagne

3. Conciliation des usages

Anticiper le besoin de conciliation des usages adossés aux ouvrages hydroélectriques



BIODIVERSITÉ

5. Fonctionnalités des milieux aquatiques

Préserver la diversité des habitats et leur accessibilité sur les affluents du Drac

QUALITÉ DE L'EAU

4. Qualité des eaux superficielles – capacité de dilution

Prévenir l'évolution de la capacité de dilution des cours d'eau sur les affluents du Drac

6. Fonctionnalités des zones humides

Préserver les zones humides alluviales, peu nombreuses sur le bassin mais avec un fort intérêt écologique, notamment en aval

7. Conciliation des usages

Améliorer la cohabitation des usages et des milieux humides de montagne, en aval du BV

Ces enjeux font-ils consensus auprès des acteurs du bassin ?



ENJEU 3 : L'eau



Sobriété dans l'utilisation de l'eau



Préservation de la ressource en eau



Désimperméabilisation des sols

Description du levier	Réduire les prélèvements en eau.	Gérer la ressource et préserver les captages	La désimperméabilisation des sols est une solution fondée sur la nature qui permet de restaurer la capacité d'infiltration à la parcelle.
<p>Tendance récente Matheysine</p>	<p>Volumes d'eau prélevés (en millions de m³) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retenues hydrauliques : 14 000 • Refroidissement industriel : 77 • Autres usages économiques : 41 • Alimentation en eau potable : 40 • Irrigation et neige de culture : 1,4 <p>Points de vigilance : tensions sur la ressource en eau liées au changement climatique.</p> <p>Premières tensions sur la ressource en eau, notamment pour les activités agricoles y compris pour l'élevage.</p>	<p>Dans le BV amont du Drac et de la Romanche, 410 points de captage (et quelques forages de nappes superficielles) alimentent 90 000 habitants</p> <p>Qualité des cours d'eau globalement bonne</p> <p>Qualité et quantité des masses d'eau souterraines globalement bonne</p> <p>Pollutions potentielles : activité agricole, activités industrielles passées.</p> <p>Points de vigilance : tensions sur la ressource en eau liées au changement climatique.</p>	<p>Surfaces imperméables en 2021 : 1 042 ha (soit 1,45% du territoire)</p> <p>+10,4 ha d'imperméabilisation nette entre 2018 et 2021 (pour de l'habitat et des activités tertiaires)</p> <p>Communes les plus touchées : Ouest du territoire</p>
<p>Actions en cours En Matheysine</p>	<p>Réflexion pour prise de compétence Eau / Assainissement à l'échelle de la CCM</p> <p>Un schéma directeur sur l'eau potable et l'assainissement est en cours</p> <p>Réflexion en cours consommation et recyclage de l'eau de la piscine intercommunale</p> <p>Contrat Eau et Climat de l'Agence de l'Eau (SYMBHI)</p> <p>Contrat ZRR en place afin d'aider les communes à améliorer leurs captages</p>		<p>Prise de compétence Urbanisme, et pour élaborer un PLUiH</p>

ENJEU 3 : L'eau



Sobriété dans l'utilisation de l'eau



Préservation de la ressource en eau



Désimperméabilisation des sols

Description du levier	Réduire les prélèvements en eau.	Gérer la ressource et préserver les captages	La désimperméabilisation des sols est une solution fondée sur la nature qui permet de restaurer la capacité d'infiltration à la parcelle.
Cible à 2030 Matheysine	<p>Objectif national : -10% de prélèvements par rapport à 2022, tout usage confondu.</p> <p>La quantité d'eau pour l'agriculture ne doit pas augmenter (même avec une surface irriguée qui augmente).</p>	<p>Objectif national : Identifier tous les points de captage sensibles.</p> <p>Couvrir les captages d'eau identifiés comme sensibles par un Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE).</p>	<p>Pas d'objectif spécifique au niveau national.</p>
Pistes d'actions Collectivités	<p>Gestion optimisée et raisonnée des flux dans les bâtiments publics et autres usages (arrosage des espaces verts...)</p> <p>Tarification adaptée aux enjeux</p> <p>Suivi des prélèvements par la mise en place de compteurs</p> <p>Communication et sensibilisation aux enjeux</p> <p>Mise en place d'un plan de résorption des fuites</p> <p>Enjeux de l'eau dans les documents d'urbanisme et d'aménagement</p>	<p>Garantie de la protection des points de captage sensibles</p> <p>Etablissement de contrats de captage entre les financeurs et acteurs/usagers des zones concernés</p> <p>Lancement d'appels à projet de recherche pour anticiper le niveau de dégradation des masses d'eau</p> <p>Exercice du droit de préemption sur les terres agricoles situées en proximité d'un point de captage prioritaire</p>	<p>Intégration d'un coefficient d'imperméabilisation dans les documents d'urbanisme et création de critères / bonification dans les soutiens financiers aux propriétaires privés en fonction du taux d'imperméabilisation</p> <p>Sensibilisation des propriétaires du territoire au sujet et mesures de précautions</p>
Pistes d'actions Filières / entreprises	<p>Intégration d'objectifs de sobriété en eau et investissements liés</p> <p>Gestion optimisée et raisonnée des flux dans les bâtiments et les autres usages</p> <p>Hausse de la réutilisation d'eaux usées traitées</p> <p>Diminution des besoins pour la production d'électricité (passage en circuit fermé...)</p> <p>Reconception des systèmes agricoles (cultures, pratiques, irrigation de précision)</p>	<p>Développement de méthodes bas intrants et/ou à faible résidu dans l'environnement</p>	<p>Développement de techniques de renaturation et désimperméabilisation</p>